

Services de justice pour les jeunes du BSJ

Tout jeune a le potentiel de faire les choix et, parfois, ces choix mènent à des démêlées avec la justice. Pour de nombreux jeunes à risque, le fait de faire face à une accusation et à un système judiciaire qu'ils connaissent mal est un point déterminant qui peut mener à des risques plus élevés ou à une occasion d'apporter des changements positifs. En collaboration avec un certain nombre de partenaires communautaires, le Bureau des services à la jeunesse d'Ottawa (BSJ) offre un soutien **aux jeunes de 12 à 20 ans** dans le système judiciaire en offrant des programmes qui favorisent les changements positifs du comportement.

Réhabilitation: établissements axés sur les jeunes

Le BSJ aide les jeunes en offrant des installations qui sont conçues pour les **jeunes contrevenants âgés de 12 à 17 ans**. Des programmes innovateurs et du counseling sont offerts dans deux établissements : le Centre William E. Hay et le Centre d'observation et de détention Livius Sherwood.

Les deux centres offrent une détention avant et après le procès. Une formation sur les aptitudes à la vie quotidienne et des choix d'éducation—à partir des aptitudes sociales aux cours offrant des crédits du niveau secondaire, de la sensibilisation aux drogues, jusqu'aux cours techniques—offrent aux jeunes les aptitudes et les connaissances pratiques requises dans la vie de tous les jours. Le **Centre de formation des métiers Tamarack** enseignera des compétences relatives aux métiers à des jeunes à risque.

Santé mentale

La maladie mentale est une réalité à laquelle font face de nombreux jeunes contrevenants. Le Programme d'approche judiciaire pour les jeunes ayant des troubles de santé mentale vise à cerner et à recommander d'autres options pour les jeunes dont les problèmes principaux sont liés à la santé mentale, et non au comportement criminel. Le BSJ travaille auprès des jeunes pour les aider à comprendre et à aborder les liens entre la colère et l'action, qui peuvent parfois mener à des démêlées avec la justice. Le programme aide les jeunes à développer de nouvelles aptitudes et à retrouver leur estime de soi.

Réintégration communautaire

Le but du Programme de réintégration communautaire est de réduire le récidivisme en abordant les causes sous-jacentes. Au moyen du counseling, le jeune sous garde peut commencer à reconnaître les liens entre le comportement et les conséquences. S'ils sont en mesure d'observer leur propre comportement et de comprendre comment ils en sont arrivés où ils sont, ils sont mieux en mesure de développer des relations saines avec les autres et de se concentrer sur l'avenir.

Contact médiatique:

Suzanne Fraser, gestionnaire des communications
613-729-0577 x 1206
sfraser@ysb.ca